



**20 octobre 2011**

## **SPECIAL ELECTIONS GENERALES COMITE TECHNIQUE REGIONAL**

Pour la défense de l'Enseignement Agricole Public,  
et de l'ensemble de la communauté éducative !

Le SNETAP-FSU est la première organisation représentative des personnels de l'enseignement agricole public en Ile de France. C'est la seule organisation syndicale véritablement multicatégorielle et présente dans tous les EPL de la région. Les élus SNETAP-FSU ne cessent de défendre le service public d'éducation contre les attaques multiples du gouvernement et du ministère. A tous les niveaux, ils s'impliquent dans la défense des statuts de tous les personnels, pour l'amélioration de la qualité de la formation et du respect des référentiels, pour la défense, le maintien et l'amélioration des dotations en personnels qui composent les établissements.

**Voter la FSU et ses syndicats, c'est voter pour ceux et celles qui s'engagent régulièrement à vos côtés !**

**Voter la FSU et ses syndicats, c'est exiger une autre politique pour les services publics, les conditions de travail et les salaires.**

**Choisissez le SNETAP,  
Votez FSU !**



I  
L  
E  
  
D  
E  
  
F  
R  
A  
N  
C  
E

## VOS REPRESENTANTS DES PERSONNELS FSU EN ILE DE FRANCE

Avec le **SNETAP-FSU**, syndicat multicatégoriel du ministère de l'Agriculture, présent et actif dans chaque établissement de la région, au plus prêt des personnels.

Avec le **SNEP-FSU**, syndicat des enseignants d'Education Physique et Sportive

Un syndicalisme de terrain, pragmatique et efficace !

Nom	Etablissement	Nom	Etablissement
PINAULT Claire	CFA La Bretonnière	TOURNEMINE-PERON Virginie	LEGTA La Bretonnière
PEREIRA Carlos	LEGTA St Germain en Laye	DOS SANTOS Antonio	LEGTA Brie Comte Robert
QUINTON Samuel	LEGTA Brie Comte Robert	LOUNICI Fathia	CFA Maisons-Laffitte
DEVILLIERS Laurent	LEGTA La Bretonnière	ROUSSET Cyrielle	LEGTA Brie Comte Robert
VERSEPUECH Marc	LEGTA St Germain en Laye	STREISSEL Patricia	CFA La Bretonnière
CLEMENT Catherine	LEGTA Brie Comte Robert	PEYROT Michel	LEGTA St Germain en Laye
MANGATAYE David	LEGTA St Germain en Laye	BEKKA Tassadit	LEGTA Brie Comte Robert
GASQUEZ Françoise	LEGTA Brie Comte Robert	ADOUANI Kilani	LEGTA St Germain en Laye
ANGLES Maryse	CFA Maisons-Laffitte	HOUDRY Chantal	LEGTA La Bretonnière
CANNAVO Fabien	LEGTA St Germain en Laye	BECHU Sophie	LEGTA Brie Comte Robert

**Le SNETAP-FSU est le seul syndicat à être systématiquement présent** dans toutes les commissions régionales pour la défense des collègues, des établissements et du service public. Il effectue un véritable travail de réflexion, porté par une volonté de toujours définir une politique régionale afin de ne pas favoriser un EPL aux dépens d'un autre.

**Les élus FSU ne font pas  
de promesses...  
Ils agissent !**



Le service public,  
on l'aime, on le défend

## LE COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL ?

Qu'est-ce que c'est ?? A quoi bon aller voter ???

« Le nombre des électeurs est la force des élus ! »

*Le Comité Technique Régional remplace le Comité Technique Paritaire Régional.*

*La parité qui était la base du précédent comité, n'existera plus. Seuls les représentants des personnels élus du CT régional voteront pour donner un avis. Lorsqu'un projet de texte recueillera un vote défavorable unanime, le projet fera l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération sera organisée.*

Les comités techniques seront consultés :

- \* sur l'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- \* sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- \* sur les évolutions technologiques et les méthodes de travail des administrations, établissements ou services et sur leur incidence sur les personnels ;
- \* sur la formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles
- \* sur l'insertion professionnelle ;
- \* sur l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;

Le comité technique bénéficiera du concours du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans les matières relevant de sa compétence et pourra le saisir de toute question.

*Cf : Décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat*



### **Comment voter ?**

- par correspondance, avant le 10 octobre .
- sur place contre émargement, le 20 octobre 2011.



Le SNETAP-FSU IdF oeuvre à mettre en valeur l'ensemble des personnels de la communauté éducative et à faire respecter les droits statutaires des personnels quel que soit le support budgétaire : ministère, conseil régional, CFA ou CFPPA ;

*« Syndiquée depuis plus de 10 ans au SNETAP-FSU, je suis élue en tant que Secrétaire régionale pour l'Ile de France. Attentive aux évolutions tant pédagogiques que de structures, j'ai à coeur de défendre les droits de tous les personnels, et ce, dans le respect de la dignité de chacun. »*

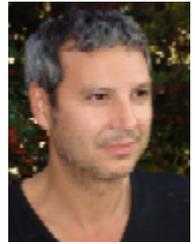


**Claire Pinault**



Le SNETAP-FSU IdF est force de proposition, auprès de la DRIAAF et du Conseil régional, pour les évolutions de structures et la pédagogie, apporte son soutien à l'ouverture d'une classe prépa à St Germain en Laye, l'ouverture d'un BTS AGTL à La Bretonnière et demande une réflexion sur les structures pédagogiques de Brie Comte Robert.

« Si je m'engage plus que jamais dans les diverses instances locales ou régionales, c'est parce que je crois avant tout à la défense de la qualité et de la spécificité de l'enseignement agricole public. Je me bats pour la préservation et la reconnaissance des innovations éducatives et pédagogiques. Elles seules permettent la réussite et l'épanouissement des élèves quel que soit leur niveau scolaire ou origine sociale. Cet objectif républicain ne peut s'atteindre que par la conjugaison des forces vives (reconnues et respectées) et le maintien des moyens. » **Carlos PEREIRA**



Le SNETAP-FSU IdF exige le maintien d'une véritable offre de formation grâce aux 3 voies de formation complémentaires : la voie scolaire, l'apprentissage et la formation continue, et cela, sans mixité des publics.



« J'ai travaillé pendant 2 ans dans le secteur privé et j'ai pu observer les problèmes qui existent dans le monde du travail sans représentation syndicale. Depuis mon entrée dans la fonction publique, je me suis syndiqué au SNETAP-FSU pour défendre et améliorer les conditions de travail des salariés. Je suis actuellement secrétaire de section à Brie-Comte-Robert. » **Samuel QUINTON**



Le SNETAP-FSU IdF exige la transparence dans les attributions de DGH pour chaque établissement, y compris pour les horaires non affectés.

« Syndicaliste convaincue, j'ai eu l'occasion de militer dans plusieurs syndicats au fil des vingt-huit ans de mon parcours professionnel. Mon adhésion au SNETAP-FSU a logiquement suivi mon entrée dans le monde de l'enseignement agricole public. Je suis très attachée aux deux dimensions de l'action syndicale : la dimension collective et la dimension individuelle. Depuis dix ans, je m'efforce de défendre plus particulièrement les intérêts des personnels que je connais le mieux, ceux de la formation par apprentissage et de la formation continue. » **Maryse ANGLES**



Le SNETAP-FSU IdF s'oppose aux facilités de développement offertes aux établissements privés tandis que les établissements publics sont astreints au mieux au maintien des effectifs.



« Je milite depuis bientôt dix ans au SNETAP-FSU. Cet engagement est naturel et essentiel pour moi, car il me permet de rester vigilant et solidaire avec l'ensemble des collègues sur les moyens affectés à l'enseignement agricole public, et particulièrement à l'EPS. Que de postes sacrifiés sur l'autel des restrictions budgétaires injustifiées... Cela doit s'arrêter ! Car les qualités des conditions d'exercice du métier sont l'élément vital à l'atteinte des exigences pédagogiques. » **Fabien CANNAVO**



Le SNETAP-FSU IdF effectue des interventions régulières auprès de la chef du SRFD et de la DRIAAF pour exiger des moyens pour l'Enseignement Agricole Public.

« Je suis représentant des personnels au Comité Hygiène et Sécurité Régional. Le SNETAP-FSU s'implique avec force dans cette instance importante pour l'amélioration des conditions de travail. Nous avons ainsi obtenu la mise en place d'une cellule de veille et d'écoute pour les personnels en difficulté. » **Marc VERSEPUECH**



Claire PINAULT – Secrétaire régionale Ile de France - EPL La Bretonnière  
[ email : clpinault@orange.fr – po : 06 33 36 29 97 ]

Carlos PEREIRA – Secrétaire régional adjoint – EPL St Germain en Laye